

OPPRESSION QUOTIDIENNE DES FEMMES



A L'OFFICE HLM, UN
FONCTIONNAIRE ZÉLÉ
CUMULE INTERROGATOIRE
POLICIER VENIN PHALLO-
CRATIQUE & INTERVENTION
DIFFAMATOIRE



LA RAGE AUX POINGS



SOMMAIRE

PRESSE

- pages 2/3 : Ouest-France : la fin de la grève.
page 3 : Un journal de quartier : "La Bétonnière".
Pages 4/5 : La France et L'Apartheid...Ouest-France complice.

ECOLE

- page 5 : Animation sur les problèmes de l'école, MJEP de saint-Nazaire.

OUVRIERS

- page 6 : Brissonneau : Les projets inquiétants de Jeumont-Schneider.
pages 7/8 : A.F.O. (Donges Saint-Nazaire) : Non au gâchis.
page 8 : Réunion du collectif chômeur CFDT.

PAYSANS

- page 9/10 : Saint-Herblain : nouvelle expulsion d'un petit paysan.
page 10 : Une brochure : "Lutte des éleveurs intégrés".

INTERNATIONAL

- page 11 : Basques et casques
page 12 : Internationalisation de la répression.

SANTE

- page 12 : Conférence : "La santé en Albanie".
page 13 : Ouverture d'un centre d'orthogénie à Nantes.

FEMME

- pages 14/15 : Chronique des HLM.

DEBAT

- page 16 : Construisons un pôle révolutionnaire. Meeting de l'OCT.

ARMEE

- Pages 17/18 : Appel à la constitution du soutien aux luttes des soldats.
page 18 : Femmes, nous avons un rôle à jouer contre l'armée bourgeoise.

CALENDRIER

JEUDI 27 JANVIER

- * MJC Dervallières à 20 H30 Meeting de l'O.C.T.
* Réunion du Comité Place à l'Ecole D'architecture, rue Massenet, 20 H30.

VENDREDI 28 JANVIER

- * MJC de Rezé 20 H 30 : conférence débat "Santé publique et médecine préventive en Albanie" (allée Dauphiné).
* Constitution d'un comité pour les législatives à 20 H 30, Fraternité Protestante, 3 rue Amiral Duchaffault.
* Réunion du Centre Nantes Tiers Monde à 20 H 30, 9 rue des Hauts-Pavés.
* Au cinéma Le Familial à Mortagne sur Sèvres, le Théâtre quivoque : "la crosse en l'air" de J. Prévert.

SAMEDI 29 JANVIER : Maison des Jeunes de Pontchaillon : "La Sœur du Soleil" Théâtre du Galion.

LUNDI 31 JANVIER

- * Réunion du groupe nantais de défense des crèches "collectives" à 20H30 Fraternité Protestante, 3 rue Amiral Duchaffault.

JEUDI 3 FEVRIER

- * Réunion du collectif chômeur CFDT, 34 rue Lamoricière à 15 Heures.

LE 20 FEVRIER

- * Soutien aux Basques de l'Ile d'Yeu : rassemblement à Fromentine 10H30.

JEUDI 10 FÉVRIER

- * Assemblée Générale des lecteurs de l'A.P.L. (ORDRE DU JOUR, LA SEMAINE PROCHAINE)

OUEST-FRANCE

FIN DE LA GREVE

SAMEDI 15 JANVIER l'Assemblée générale des journalistes de Ouest-France décide de poursuivre le mouvement de grève (175 pour et 110 contre) et demande :

- 1°) la Réunion du comité d'entreprise pour faire aboutir leur revendication : la réintégration de Pierre Duclos ;
- 2°) la création d'un conseil de rédaction, "instance paritaire capable d'éviter le renouvellement de conflits de ce genre".

LUNDI 17 JANVIER, le PDG de Ouest France, Louis Estangin refuse le principe d'un vote du Comité d'entreprise sur les propositions de l'Assemblée générale des journalistes.

L'intransigeance de la direction bloque les négociations.

Les délégués des syndicats de journalistes SJF*(CFDT) et SNJ* qui sont les deux organisations représentatives, devant le refus de la direction demandent à leurs adhérents de reprendre le travail, en accord avec Pierre Duclos.

* SJF : syndicat des journalistes de France, 50 % des journalistes de Ouest-France ;

* SNJ : syndicat national des journalistes : 50 % des journalistes de Ouest-France.

POURQUOI UNE TELLE DECISION?

1°) S'il y a eu une solidarité des ouvriers du livre (imprimerie du journal) avec le mouvement déclenché par les journalistes refusant de travailler avec des jaunes au début du mouvement, il était clair qu'il ne pouvait pas y avoir de grève prolongée de leur part, car depuis plusieurs mois de nombreux arrêts de travail ont eu lieu en solidarité avec les ouvriers du Parisien Libéré par exemple.

Ils ne sont pas en position de force pour pouvoir soutenir une grève prolongée.

CERTAINS ESPRITS MALFAISANTS, INDUBITABLEMENT HABITÉS PAR LES PUISSANCES DU MAL ONT CRU VOIR DANS CETTE AFFAIRE UN LICENCIEMENT POLITIQUE... PFFUI! DEMENTI FORMEL SIMPLE COMPRESSION DU PERSONNEL!



2°) La direction allait essayer de faire paraître son journal, comme elle l'a tenté au début du mouvement avec les jaunes (environ 100 journalistes proches de la direction) alors que 80 % du personnel, soit presque la totalité, des localiers, suivaient le mouvement.

REPRISE EN MAIN

L'enjeu du conflit c'est la reprise en main du journal en vue de la préparation des élections de 78. Pour la droite, l'enjeu est d'importance.

Ouest-France, avec un tirage qui voisine les 700 000 exemplaires par jour est le premier quotidien régional.

De plus il est diffusé sur tout l'Ouest de la France or, pour la droite, l'Ouest est, avec l'Alsace, un réservoir électoral pour le conservatisme.

Si la balance penche à gauche dans l'Ouest, la majorité risque de perdre les élections de 78.

HEGEMONIE DE LA DROITE?

La politique développée par le groupe Hersan qui tend à contrôler la presse quotidienne de province (impression du Figaro à Nantes, contrôle de l'Eclair, achat de la "Liberté" du Morbihan à Lorient) ne sera pas suffisante pour assurer à la droite son hégémonie sur l'information quotidienne dans l'Ouest. Il faut donc éviter que →

③ PRESSE



Ouest-France, "penche à gauche".

Or, depuis quelques années, les journalistes qui y travaillent par une information objective et importante n'ont pas toujours été à la botte de la majorité. Il faut que cela cesse !!

En licenciant Pierre Duclos, la direction ne vise pas la qualité de son travail, mais le militant syndical.

Il s'agit de faire un exemple et la répression sera plus sournoise que la "chasse aux sorcières" habituelle.

Par cette manoeuvre, la direction veut amener les journalistes à s'"auto-censurer", c'est à dire à ne pas donner toute l'information dont ils disposent de peur de se faire taper sur les doigts.

Ce qui est directement visé c'est la liberté d'expression que les journalistes d'Ouest-France ont conquise petit à petit depuis plusieurs années.

Dans cette affaire, le patron d'Ouest-France n'est pas seul. Il est soutenu (ou obéit ?) par le Syndicat National de la Presse Quotidienne Régionale (SNPQR), organisme patronal dans lequel on retrouve des gens qui font beaucoup parler d'eux depuis quelques temps : Hersan, et feu Amaury entre autres.

INTRANSIGEANCE PATRONALE

Les travailleurs de Ouest-France se sont heurtés comme beaucoup de travailleurs aujourd'hui à l'intransigeance patronale.

Quelques soient les secteurs d'activités, le patronat ne veut pas céder (Cf. saint-Nazaire) et préfère l'épreuve de force.

Dans cette épreuve de force, les journalistes de Ouest-France ont perdu mais certains points positifs sont à souligner :

* c'est la plus grande grève dans l'histoire de Ouest-France (6 jours d'arrêt complet) ;

* pour la première fois, une solidarité effective a joué entre les journalistes qui ont réussi à interrompre la parution du journal. Il s'agit pour eux d'une grève qui a valeur d'exemple.

Cette grève a permis de mettre à nu le jeu de la direction paternaliste et l'opposition entre deux rédactions : une rédaction progressiste qui pour l'instant semble légèrement majoritaire, et la vieille rédaction qui se réfère toujours au conservatisme des années 50.

CHIENS ÉCRASÉS

Ouest-France va devoir faire un choix entre une information de qualité mais qui risque de déplaire au pouvoir ou bien ne serons-nous au courant dans quelques temps que des fêtes de paroisse et des noces d'or dans la région ?

Enquête A. P. L.

LA BÉTONNIÈRE

JOURNAL DE LA ZUP BELLEVUE

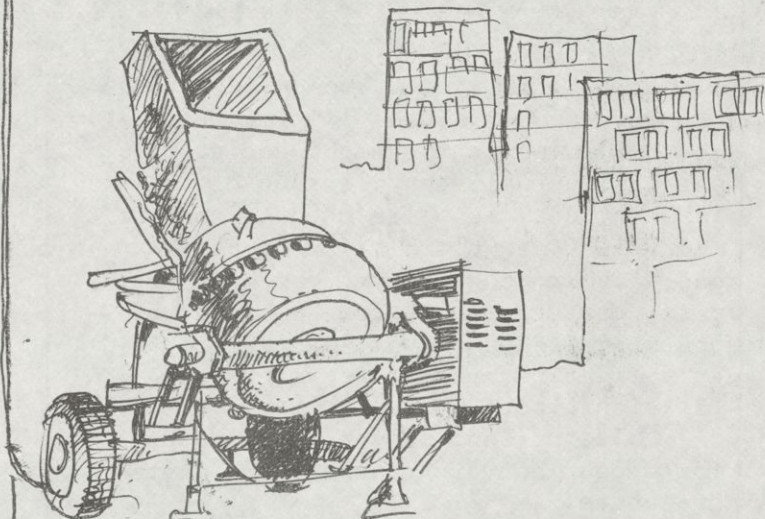
Le numéro 2 de la Bétonnière est sorti.

Ce journal de quartier se propose de donner la parole à ceux qui dans le quartier de Bellevue vivent la ZUP au quotidien.

Au sommaire :

- * le point sur la dissolution des C.A.E. ;
- * les ventes directes avec les paysans ;
- * les bals du samedi soir, les bagarres : interview de deux jeunes et d'un organisateur.

Journal à demander dans les équipements collectifs de la ZUP.



LA FRANCE ET L'APARTHEID...

OUEST-FRANCE COMPLICE

Nous reproduisons ci-dessous la Lettre Ouverte à Monsieur F.R., futur directeur général de Ouest-France, adressée par le Centre-Nantes - TIERS-MONDE.

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL,

Après la publication des articles de Jacques LEBAILLY sur l'Afrique du Sud, en date des 26 octobre et 23 - 24 - 25 novembre 1976, nous tenons à vous faire part de notre indignation.

Celle-ci porte d'abord sur les sources de l'auteur.

En effet, ces articles qui prétendent "essayer de ramener le problème aux faits pour tenter de comprendre et de comparer les systèmes proposés par les idéologues et pragmatiques de tous bords" nous semblent d'une partialité incontestable.

Comment se fait-il par exemple que l'auteur n'ait pas cru bon de prendre contact avec les représentants de l'opposition à l'apartheid, qu'ils soient blancs ou noirs ?

Ce défaut d'informations a amené inévitablement l'auteur à présenter une image caricaturale de l'opposition.

En définitive, la parole n'a été laissée qu'à Matanzima - qui n'est pas opposé à l'apartheid - et aux Blancs d'Afrique du Sud qui ne voient pas d'autre solution, à l'exception il est vrai, de la citation de Richard Turner, habilement utilisée pour démontrer la complexité du problème et le caractère nécessairement lointain de la solution.

Mais si le choix des sources est discutable, le contenu des articles quant au fond du problème, l'est également.

Nous vous faisons savoir que peu avant la préparation de la cérémonie de la dite indépendance, un corps spécial sud-africain a été envoyé au Transkei pour préserver le caractère "pacifique" de cet évènement politique.

Ces faits d'une part, justifient l'étonnement de la communauté internationale puisque ces forces étaient là pour contraindre à l'indépendance (cas unique en l'espèce), et ils montrent d'autre part, l'hypothèque qui subsiste quant à la viabilité politique du Transkei.

La viabilité économique ne paraît guère mieux assurée.

Le transkei n'est pas la région la plus riche de l'Afrique du Sud, mais il est seulement le plus fertile des bantoustans qui se réduisent à 13 % du territoire sud-africain.

Par ailleurs, l'auteur propose une vision du Transkei, proche du paradis terrestre (1), mais néglige totalement de présenter la situation actuelle, ses difficultés et les raisons pour lesquelles les potentialités probablement réelles du Transkei, n'ont pas été mises en valeur (terres inexploitées, zone industrielle vide, absence de barrages,..)

L'auteur fait preuve de la même partialité pour discerner l'origine de la violence : l'apartheid ne permettant

→ pas l'exercice des droits démocratiques élémentaires, la seule possibilité qui reste à la population noire n'est-elle pas de manifester ?

Si à SOWETO, à ALEXANDRA, la violence a été employée, le gouvernement sud-africain en porte l'entière responsabilité.

Voir enfin dans la contestation, révolutionnaire, la seule intrusion d'éléments étrangers, c'est méconnaître la situation du peuple africain, et épouser un peu trop facilement les thèses gouvernementales.

(1) Quel pays au monde pourrait prétendre à la fois nourrir le double de sa population sans importa-

tion, devenir "exportateur d'énergie" et attirer une foule de touristes grâce à 450 km de cotes sauvages "où s'étalent des paysages parmi les plus beaux du monde" ?

NOUS RAPPELONS que le Centre -Nantes-Tiers-Monde continue ses recherches sur l'Afrique du Sud, ouvertes à tous.

Prochaine réunion : Vendredi 28 janvier à 20 H 30 au local du Centre, 9, rue des Hauts-Pavés à Nantes.

Thème : les classes sociales en Afrique du Sud".

Correspondance APL - CNIM

ECOLE

MAI 77 FÊTE DE L'ECOLE (en crise?)

L'ECOLE A SAINT-NAZAIRE...

Depuis quelques années, des enseignants et des élèves ont tenté des sensibilisations et des animations sur les problèmes de l'école, quinzaine de créativité en 1973, expérience théâtrale de la Planète des Sages (74-77), journaux lycéens, rencontres, ...A celà, il faut ajouter débats et conflits locaux autour des pratiques pédagogiques, manifestations lycéennes, répression contre des enseignants etc...

ET PARTOUT

Le cas de Saint-Nazaire n'est sans doute qu'un exemple de ce qui peut se passer partout ailleurs en France.

L'idée de la Fête de l'Ecole (en crise ?) est de reprendre tout cela pendant une quinzaine de jours, pour provoquer informations, discussions, réflexions autour du thème de l'école; des problèmes qui s'y posent réellement, et des luttes qui s'y tiennent.

PAS SEULEMENT UN DEBAT

Comment pourrait s'organiser cette Fête, programmée au mois de mai 1977 ?

Le collectif d'organisation demande à tous les intéressés, personnes ou groupes, d'apporter

suggestions, matériaux et participations sous toutes les formes, afin de favoriser au maximum l'échange, la réflexion sur les pratiques et les luttes à l'école, la création et l'expression et/ou collective au cours de ce qui doit être un moment fort du débat sur l'éducation.

Il s'agit en effet, non seulement de confronter des praticiens et des usagers de l'école, mais aussi d'intéresser l'ensemble de la population concernée de toute façon à ses problèmes.

UN FORUM, UNE FETE

C'est pourquoi il est prévu :

* d'une part :

- des expositions, débats, permanents ;
- des forums, spectacles (théâtre, cinéma, vidéo etc...) programmés sur 15 jours ;

* d'autre part une journée de fête collective, avec jeux, stands, spectacles montés par les jeunes et les moins jeunes.

IMPORTANT.

Nous vous demandons de nous faire part des initiatives et des participations que vous êtes susceptibles d'apporter à cette fête, pour cela prendre contact avec:

Collectif "Fête à l'Ecole"
M.J.E.P. 33 bd Victor Hugo
44600 SAINT-NAZAIRE

Tél : 16 (40) 22-39-38

Permanence le mercredi de 14 H à 17 H

Le collectif "Fête à l'école"

BRISSONNEAU: LES PROJETS INQUIÉTANTS DE JEUMONT-SCHNEIDER

- A propos de la reconversion des chaudronniers

Lors du C.E. du 11 janvier, la direction a présenté le plan de formation 1977. Dans le cadre de ce plan, il est prévu de donner à 30 chaudronniers ou soudeurs une formation d'ajusteur monteur (et peut-être quelques uns de tourneur).

La direction justifie cette opération par le manque de travail à l'atelier de chaudronnerie. (...)

Beaucoup de points restent encore flous dans cette opération : mais une des principales questions que les travailleurs se posent c'est de savoir :

OU ILS VONT ATTERRIR APRES LE STAGE

D'après la direction, quelques uns de ces nouveaux ajusteurs-monteurs iront au montage marine. Mais la majorité d'entre eux iraient à l'Electricité pour le montage des moteurs.

La direction a, en effet, précisé qu'elle comptait développer la réparation électrique et qu'il y aurait un complément de travail dans le domaine des moteurs de traction.

La direction s'est engagée à maintenir le salaire et la qualification des travailleurs qui vont aller en formation. Mais la question qui se pose alors c'est de savoir si le travail proposé (surtout à l'électricité) va permettre aux travailleurs de PRO-

GRESSER DANS LEUR NOUVEAU METIER ? (...)

En fait, par cette opération, la chaudronnerie va avoir 1/3 de productifs en moins et cela d'une façon qui paraît définitive.

En conséquence on peut se poser des questions sur l'avenir de l'atelier chaudronnerie.

L'intention de JEUMONT-SCHNEIDER est-elle de ne garder à la chaudronnerie que du travail léger ? ce qui amènerait à une déqualification du travail...

En ce qui concerne l'électricité, il y a quelques mois, on nous disait que les "problèmes" de qualité avaient pour conséquence le refus de la SNCF de nous donner du travail. Mais aujourd'hui, en même temps qu'il y a un manque de travail, à la chaudronnerie, le travail en traction semble revenir...

D'autre part, la direction veut développer la réparation électrique, mais avec quels moyens techniques ?

En fait, on s'aperçoit que les secteurs qui semblent se développer (réparation, traction) font du travail de sous-traitance pour JEUMONT-SCHNEIDER.

Le projet de J.S. n'est-il pas de transformer B.L.M. surtout en usine de montage électrique, effectuant du travail traité, COMMERCIALISÉ ET ÉTUDIÉ PAR J.S. ?

Dans ce cas BLM n'aurait pratiquement plus d'autonomie ou d'originalité, le travail serait déqualifié et le potentiel technique (bureaux d'études...) tendrait à diminuer. (...)

⑦ OUVRIERS

A.F.O. (ateliers français de l'Ouest) Donges/Saint Nazaire

NON au Gâchis

Pendant toute l'année 1976, les syndicats CGT, CFDT des A F O ont multiplié leurs interventions auprès des Pouvoirs Publics et des patrons pour qu'une véritable solution soit trouvée au problème de l'emploi que les 1 500 travailleurs (ST NAZAIRE, DONGES et BREST) connaissent depuis 15 mois.

Pendant toute l'année 1976, leur action avait pour but de préserver leurs avantages acquis et d'exiger, face à la situation très critique de cette entreprise, que des mesures très concrètes, soient prises.

Les organisations syndicales ont fait des propositions au gouvernement aux patrons des A F O, aux armateurs :

- * Passage des navires français en réparation et en révision tous les ans et en priorité dans les ports français ;

- * Etendre la réparation navale à d'autres navires que des pétroliers ;

- * Suppression des pavillons de complaisance ;

- * Construction de petites unités et grosse transformation de navires dans les chantiers français et non au Japon ;

- * Diversification vers d'autres productions.

COMME TOUJOURS LES PROMESSES N'ONT PAS MANQUE, MAIS COMME TOUJOURS, ENTRE LES PROMESSES ET LA REALITE, IL Y A UN FOSSE !

Aujourd'hui, quelle situation ?

La situation actuelle est une menace inquiétante pour l'emploi des travailleurs, pour l'avenir de l'entreprise.

Le 14 décembre, le patron des A F O, avec l'accord des Ministères des Transports, du Travail et de la Marine Marchande, proposaient un plan de démantèlement de l'entreprise qui mettait en cause les avantages acquis des travailleurs (moins 10 % sur les salaires, avantages sociaux, etc...) et qui n'apportait aucune solution industrielle ; ce qui conduit à une mise en chômage pour l'année 77 de 130 salariés de ST NAZAIRE et 170 à BREST, et du chômage partiel pour ceux restant dans l'entreprise.

Afin de camoufler ce chômage, les travailleurs pourraient effectuer des stages de formation professionnelle.

Les organisations syndicales, les travailleurs ne sont pas opposés à la formation professionnelle à condition toutefois qu'elle serve à quelque chose et en prévision d'une solution industrielle.

SANS SOLUTION INDUSTRIELLE, LA FORMATION PROFESSIONNELLE EST UN GACHIS DE PLUS.
(...)

Politique du Gâchis

La situation des A F O est due principalement à la politique d'abandon du pavillon de la flotte française, et cette politique entraîne les difficultés de la construction na-

.../...

A.P.O. (suite)

vale et des industries annexes.

La France est la 5^è puissance industrielle et commerciale, elle est la 9^è pour la flotte.

La France effectue 6,5 % du commerce maritime mondial, sa flotte représente 3 % de la flotte mondiale.

C'est une insuffisance de plus de moitié et cela se traduit par un coût annuel de 4,2 milliards (420 milliards d'AF) pour affréter les navires étrangers, et en général les scandaleux pavillons de complaisance.
(...)

Que faut-il aux A.F.O. ?

Pour les syndicats il est absolument nécessaire et indispensable de maintenir la réparation navale à ST NAZAIRE tout en recherchant une diversification industrielle afin d'éviter les aléas de cette profession (mécanique, chaudronnerie, construction neuve, etc...).

Cela passe par un développement de la flotte marchande de notre pays qui correspond aux minimum à ses besoins et à faire passer dans les chantiers de réparation navale environ tous les ans comme cela se faisait dans le passé, les navires des compagnies françaises.

Alors qu'actuellement, les navires se font réparer à l'étranger et que la France participe financièrement à la construction d'un grand chantier de réparation navale à DAKAR, dans le but évident d'exploiter les travailleurs d'Afrique Noire.

Il faut donc un véritable plan industriel qui garantisse l'emploi aux A F O .

- NON AU GACHIS ET AU GASPILLAGE,
- OUI AU DROIT AU TRAVAIL ET AU MAINTIEN DE LA REPARATION NAVALE A ST-NAZAIRE.
- ET EXIGENT LA TENUE RAPIDE D'UNE REUNION TRIPARTITE : SYNDICATS - POUVOIRS PUBLICS - DIRECTION A F O .

C'est pourquoi, ils s'affirment avec leurs syndicats CGT, CFDT pour des changements de politique profonds, conformes aux intérêts de l'ensemble des salariés.

Les travailleurs des A F O avec leurs syndicats se battront résolument avec les travailleurs des autres entreprises pour faire aboutir leurs revendications.

Les Syndicats CGT - CFDT,
Les ouvriers E T D A des
A F O ST NAZAIRE / DONGES.

**AG du Collectif
Chômeurs C.F.D.T.**

L'assemblée Générale du collectif chômeurs aura lieu le jeudi 3 février à 14 Heures.

Tous les chômeurs y sont invités. Une action sera prévue suivant les décisions des présents.

Le bureau

Collectif chômeurs CFDT
34 rue Lamoricière NANTES
permanence tous les jeudis de 15 heures à 17 heures.



**LE
CHAUD-MAGE
PREDIT POUR 1977 :**

" L'ADOPTION D'UN CHOMEUR
PAR LES FAMILLES AISEES,
C'EST L'UNIQUE VOIE POUR
SAUVER LA NATION "
AMEN.

SAINT-HERBLAIN :

NOUVELLE EXPULSION D'UN PETIT PAYSAN

Le gagnant, M. Charles VEILLET, 54 ans, exploite une forte entreprise de camionnage à La Rabotière 44800, ST HERBLAIN. Il était autrefois maraicher aux Bourderies en St Herblain (1ha 50 ca) du vivant de sa mère.

Les perdants : M. et Mme Francis GUERIN, trois enfants : 16, 14 et 4 ans, famille modeste, honnête et besogneuse, très estimée pour leur accueil sympathique et leur esprit serviable.

Ils ont pris en fermage la dite tenue des Bourderies (depuis 19 ans) après le départ de Ch. VEILLET, leur propriétaire.

QUEL RÔLE A JOUÉ L'AVOCAT ?

Dès 1967, le propriétaire loge dans cet immeuble de six pièces, un locataire gênant (M. et Mme B), uniquement pour ennuyer les locataires présents et leur faire comprendre qu'ils doivent quitter les lieux. Ces locataires indésirables qui n'avaient rien à voir avec le métier de maraicher ont occupé ces pièces durant quatre années.

Par la suite, durant plusieurs années, la famille a réglé le fermage annuel aux hommes d'affaire de M. VEILLET.

Le drame commence en 73. Il faut préciser que le propriétaire avait été condamné par jugement du Tribunal Paritaire des Baux ruraux de Nantes, en date du 17 avril 75, à faire des travaux d'aménagement des locaux d'habitation reconnus insalubres. Ces travaux n'ont jamais été réalisés par VEILLET.

Se croyant dans son bon droit, puisque c'est le propriétaire qui était condamné à faire des travaux, GUERIN diffère le paiement des fermages des années 73 et 74 et les consigne entre les mains de son avocat. Par cette pression, il espère contraindre le propriétaire à faire les travaux.

L'avocat des GUERIN, Me A.C., perçoit le fermage normal des deux années 73 et 74, pour la somme de 6 215,39 F et ne la découvre pas aux audiences des 17 avril 75 et 19 juin 75 (Tribunal Paritaire des Baux ruraux à Nantes).

Par le fait même, (motif de non-paiement des fermages) le bail a été résilié. La famille GUERIN a été condamnée à l'expulsion et aux dépens.

Ce fameux avocat, A. C. après la condamnation du 19 juin 75, renvoie la somme totale des deux fermages à M. GUERIN le 25 juillet 75 à la Société Centrale de Banque (P.C.)

M. GUERIN, après conseil à la FDSEA, fait appel à Rennes, où le jugement est donné le 4 mars 76 et délibéré le 5 avril. Il confirme les mêmes condamnations qu'à Nantes, avec en plus une somme abusive de rappel à verser à M. VEILLET. (1 000 F).

Comment expliquer que cette famille dans les lieux d'exploitation depuis 19 ans ait refusé de verser les fermages de ces deux années à leur propriétaire ? Inconcevable. Mais la chose avait bien été agencée entre l'avocat A. C. et VEILLET.

.../...

DEUX PIÈCES SANS CHAUFFAGE

→
Ce brave VEILLET, a trouvé un fameux défenseur en la personne du fameux avocat de la F.F.A., j'ai nommé Me D. T. (TOULZA, NDLR).

Voilà donc cette malheureuse famille sous le coup de l'expulsion et ces pauvres gens (parents et enfants) obligés de vivre dans deux uniques pièces sans chauffage et sans sanitaire (bien que le propriétaire Veillet, ait été condamné à une amende de 1 148 F pour défaut de réparations et installations sanitai-

res urgentes), ce qu'il n'a jamais fait et jamais réglé ladite somme.

De ce fait, la famille GUE-RIN devra encore verser 4 500 F (1ha 34 ca) pour le fermage 76 et vivre dans des logements infects,

Que tout le monde è réfléchisse dans le milieu rural.

Syndical local St Herblain
Union cantonale de St Etienne
de Montluc.

« lutte des éleveurs intégrés »

une brochure

Depuis quelques années, un bon nombre d'actions ont eu lieu dans tout le pays et dans l'Ouest en particulier, pour défendre des paysans ruinés par des firmes d'aliments du bétail.

Nous pensons que ces luttes des paysans, aussi exemplaires soient-elles, ne pourront aboutir à une défense réelle des travailleurs que dans la mesure où elles seront globalisées, où il y aura des bilans de fait par les équipes qui les ont portées, ce qui permettra de dégager des perspectives d'analyse et d'action.

Pour ces raisons, une équipe composée de PT et d'éleveurs engagés dans quelques actions s'est mise au travail depuis le début de l'été et a réalisé une brochure qui se veut surtout un élément de travail pour l'avenir.

Nous avons pensé qu'il était nécessaire de partir d'actions concrètes pour tenter de trouver un prolongement à ces luttes qui touchent de plus en plus de paysans. En effet, un bon nombre d'entre nous sont contraints pour subsister de mettre en place, soit un élevage de veaux, soit un poulailler, soit un atelier de taurillons ou encore une porcherie.

Lés cas choisis : L'affaire de Mas-sérac, l'UFAC-LACTIO, Mamellor, Verrier. Dans tous ces cas, il y a eu simultanément action de masse et négociation ; c'est pourquoi il nous a semblé intéressant de faire une analyse à partir de ces cas.

Devant l'évolution de la situation des paysans - un départ petits producteurs marchands - aujourd'hui producteurs de plus en plus dépendants des firmes - voire intégrés totalement, nous devons approfondir notre analyse et parfaire notre façon d'intervenir face aux firmes. Il ne suffit plus d'intervenir en cas de faillite de paysans, il nous faut également nous organiser en permanence pour combattre l'exploitation capitaliste dont on est victime.

Cette brochure n'a pas la prétention de définir une ligne juste pour les paysans exploités, elle se veut seulement un outil de réflexion. Il est souhaitable qu'elle soit diffusée largement et discutée dans les équipes.

Pour vous procurer cet outil, adressez vous à :
PAYSANS TRAVAILLEURS
36 rue de la Croix-Nivert
PARIS XV^e
ou à J. Breheret - La Bugallière - Orvault - 44700
Prix de l'exemplaire : 5 F.

ABONNEMENT DE SOUTIEN	50 F
ABONNEMENT MINIMUM	30 F
ABONNEMENT NORMAL OU REABONNEMENT	40 F

(Rayer les mentions inutiles)

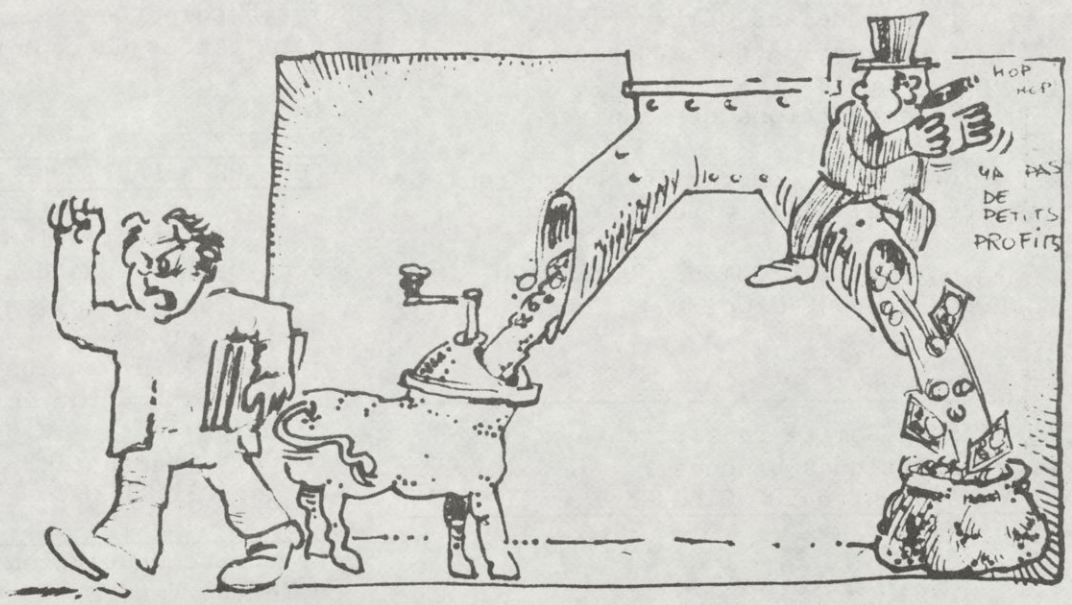
Nom : Prénom :

Lieudit :

Département : N° de Bande :

Commune :

Joindre un chèque pour abonnement. Adresser le tout à :
« Vent d'Ouest » - 36, rue de la Croix-Nivert - Paris 15



BASQUES ET CASQUES



Ciboure le 11 janvier 1977,

NOUVEAUX INCIDENTS A L'ILE D'YEU

- Restriction des déplacements des réfugiés ;
- Refus du préfet en ce qui concerne la prise en charge médicale.

Le lundi 10 janvier, les dix réfugiés politiques basques assignés à résidence à l'Ile d'Yeu nous font savoir que les CRS les ont obligés, aujourd'hui à regagner leur hôtel à 12H30, avec obligation impérative de le faire désormais tous les jours, ainsi que le soir à 19 H. Cette mesure a été immédiatement exécutée, avec usage de la force, ce qui a provoqué de nombreuses réactions indignées de la population alors présente.

D'autre part, à la demande formulée par Melle Altuna et Mr Benaran de remboursement des frais pharmaceutiques nécessités par leur actuel état de santé, le Préfet de la Vendée a opposé un refus, prétextant la possibilité pour les réfugiés d'exercer, sur l'île, un travail.

Or, il est de notoriété publique que les réfugiés ne sont pas en mesure de travailler pour les raisons évidentes suivantes :

- absence de papiers (les autorités refusent de les délivrer) ;
- obligation de se déplacer par groupe de trois ;
- restrictions des déplacements .

Ceci sans compter le chômage qui affecte aussi l'île d'Yeu.

DETENTION DEGUISEE, DETENTION RENFORCEE, JUSQU'A QUAND ?

ASKATASUNA Comité de soutien aux prisonniers politiques basques
24 quai Ravel 64500 CIBOURE

Neuf Basques sont actuellement assignés à résidence à l'Ile d'Yeu sur décision arbitraire du Ministre de l'Intérieur Français, en collaboration avec le Ministre de l'Intérieur Espagnol.

Ils sont surveillés jour et nuit par 80 CRS qui ont le soutien de la brigade anti-gangs, des renseignements généraux et de la DST. L'appareil policier, les contraint à ne sortir que trois par trois, filtre tous leurs rapports avec l'extérieur etc...

Cette situation faite aux réfugiés politiques basques n'est qu'un aspect de l'aggravation de la politique répressive du pouvoir tant à l'encontre de tous les réfugiés politiques qu'à l'encontre des français.

Le comité Vendéen de soutien aux Basques de l'île d'Yeu appelle :

- * les militants à s'organiser en comités locaux de soutien aux Basques assignés à résidence à l'Ile d'Yeu ;
- * les organisations politiques et syndicales à prendre en charge nationalement les problèmes de la répression dont sont victimes les réfugiés ;
- * à un rassemblement de protestation contre la répression dont sont victimes les 9 basques de l'Ile d'Yeu le 20 février à partir de 10H30 à Fromentine (Vendée)

Retournez-nous l'appel signé 21 rue Jacques Cartier 85000 LA ROCHE SUR YON. Cet appel signé sera publié dans la presse par les soins du comité de soutien. Pour les besoins de l'organisation, une réponse par retour du courrier est souhaitée.

RASSEMBLEMENT A FROMENTINE (VENDEE) LE 20 FEVRIER A PARTIR DE 10 H 30

- * Intervention de Mr NOGUERES président de La Ligue des Droits de l'Homme.
- * Intervention d'un membre du comité de soutien.
- * Intervention du défenseur des Basques.
- * Animation folklorique par l'Aigail d'Aubigny.
- * Chanteurs Basques et Catalans.

Le comité de soutien aux basques de l'île d'Yeu de Vendée.

INTERNATIONALISATION DE LA REPRESSION:

Un appel du Comité International de Défense des Prisonniers Politiques d'Europe Occidentale

Membres de la section belge du CIDPPEO, nous avons mis sur pied un "groupe d'initiative pour la constitution d'un secrétariat international"; son adresse est : 14 boulevard Emile de Laveleye à Liège 4020.

Nous pensons, avec toute la section belge, qu'il est nécessaire d'organiser le plus rapidement possible une liaison internationale si nous voulons lutter efficacement contre une répression de plus en plus internationalisée.

Les problèmes principaux à résoudre dans cet esprit nous paraissent être la localisation du secrétariat, le financement de son fonctionnement et la question des traductions.

Il n'est pas exclu, si une réponse concrète est réservée par les différentes sections nationales aux deux autres points cidessus, que la Belgique puisse accueillir le secrétariat.
(...)

Nous croyons qu'il faut susciter dans tous les pays d'Europe occidentale des sections du comité de défense des prisonniers politiques, particulièrement pour la "convention anti-terroriste".

Les pays concernés qui n'ont pas de section sont : l'Autriche, Chypre, La Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg, Malte, la Norvège, la Suède, la Turquie.
(...)

Voici enfin, outre l'adresse du "groupe initiative" cidessus indiquée, celles :

- du secrétariat de la section belge ;
- de la commission d'étude de la "convention anti-terroriste" :

16 rue Jean d'Ardenne
1050 BRUXELLES

Le groupe initiative

CONFERENCE:

"LA SANTÉ EN ALBANIE"

Dans les années 1930, l'Organisation Mondiale de la Santé constate dans ces rapports que la situation en Albanie est la plus arriérée d'Europe :

Malaria, paludisme, tuberculose, syphilis et même typhus font des ravages dans la population !

Pour résumer en une phrase, la moyenne de vie est de 38 ans, la mortalité infantile est de 160 pour 1000... Un albanais sur 2 souffre de la malaria.

Après la libération, le Parti et l'Etat attachent une importance particulière à la protection de la santé de la population.

Des équipes sanitaires vont dans les campagnes et les villes soigner la population, vacciner et participer aux campagnes d'assainissement des marais, au creusement des puits...

En partageant la vie et le travail des paysans, ces travailleurs de la santé ont pu commencer l'éducation sanitaire dans les coins les plus reculés du pays.

Aujourd'hui, l'espérance de vie est de 68 ans, il n'y a plus un seul cas de tuberculose ; tout ceci dans un pays où la médecine est entièrement gratuite. Mais rien n'aurait été possible même si le niveau scientifique s'était hissé à la hauteur des plus grands pays, sans la mobilisation et le contrôle du peuple tout entier.

Tous ces thèmes seront développés lors de la CONFERENCE DEBAT "SANTÉ PUBLIQUE ET MÉDECINE PREVENTIVE", donnée par Abraham BEHAR, professeur en médecine à la faculté de Paris.

le vendredi 28 janvier à 20H30
à la MJC de Rezé (allée du Dauphiné).

Les amitiés franco-albanaises
adresse permanente de l'Association :
Chez Mme Barre Annie
4 rue A. P. Audouart
44200 NANTES (sud-Loire) Tél : 75-74-32

OUVERTURE D'UN CENTRE D' "ORTHOGENIE"

Le Mouvement Français de Planning Familial (MFPF) annonce l'ouverture de son centre d'orthogénie. C'est à dire d'un centre où peuvent être abordées toutes les questions relatives à la contraception.

Ce centre est ouvert à tous : adultes, jeunes, célibataires ou mariés ainsi qu'aux mineures.

Avec une conseillère familiale vous pourrez envisager le choix d'une méthode de contraception. Si vous le désirez vous pourrez aussi aborder avec elle tout ce qui est un souci pour vous soit dans votre couple, soit en matière d'éducation des enfants ou de relation entre adulte et jeunes.

Des médecins généralistes ou gynécologues assurent la prescription des différentes méthodes de contraception selon le choix qui en a été fait par la femme ou le couple qui vient au Centre.

Ce centre se veut un endroit privilégié de travail en équipe : administration, conseillère, médecins.

Le Planning Familial est un mouvement d'éducation populaire dont l'objectif est que chacun puisse vivre sa sexualité de la façon la plus heureuse possible, malgré les tabous individuels et collectifs existant dans notre société.

Beaucoup connaissent les différentes activités du Planning Familial puisque depuis plus de 10 ans à Nantes il assure :

- * de nombreuses informations à des personnes ou des couples sur la contraception ;
- * de multiples réunions de groupes à la demande de diverses associations de Loire-Atlantique ;
- * et depuis 1975 les entretiens avant interruption de grossesse.

Par ailleurs depuis l'an dernier, le Planning Familial souhaite orienter son travail vers ce qu'il appelle les "relais" c'est à dire assurer une formation de base susceptible de permettre à toute personne d'être plus à l'aise pour aborder dans son environnement les questions de la sexualité dans les quartiers, à l'école, dans les entreprises etc...

Le Centre d'orthogénie est conventionné par la Sécurité Sociale, c'est à dire que les Assurés Sociaux ne paient au centre que le tiers payant.

Le Centre de Planning familial est ouvert tous les jours de 9 H à 12 H
14 H à 18 H

et pour les consultations médicales sur rendez-vous :

les lundis de 9 H à 12 H
14 H à 17 H
mercredi de 9 H à 12 H
vendredi de 9 H à 12 H

Adresse : 161 rue Paul Bellamy NANTES

Correspondance APL

Note APL : Ce centre ne pratique pas d'interruption de grossesse. Il n'y a donc toujours à Nantes qu'un seul centre d'avortement : celui de saint-Jacques. Celui-ci est d'ailleurs bien insuffisant car il ne répond qu'aux 2/3 des demandes.

CRÈCHES "COLLECTIVES"

Un groupe Nantais de Défense des Crèches dites "collectives" tente de se constituer actuellement à Nantes.

Il invite tous les parents d'enfants en crèche ainsi que les parents sur les listes d'attente des crèches, et toutes les personnes concernées à une réunion d'information :

- * au sujet de la réforme du fonctionnement des crèches (circulaires Veil)
- * au sujet de l'insuffisance du nombre de crèches à Nantes.

Cette réunion se tiendra à 20 H30 le lundi 31 janvier à la Fraternité Protestante, 3 rue Amiral Duchaffault;

Pour tous renseignements, téléphoner au : 71-82-28.

CHRONIQUE DES HLM

Vendredi, 14 janvier 1977, je suis reçue au service de location des H.L.M. rue Félix Faure, par un employé de 35 ans environ qui examine mon dossier.

Je lui explique que mon mari ne travaille pas étant en Hôpital Psychiatrique depuis trois ans à Chambéry.

Question de l'employé : Allez-vous voir votre mari tous les week-end ?

Réponse : Non ; irrégulièrement, c'est loin.
(surprise de l'employé).

A la lecture de mon dossier et de mon bulletin de salaire : 2 200 F. par mois, il me déclare qu'il n'est pas possible de donner suite à ma demande. Mon salaire est trop bas.

Demande de ma part : Et bien, déclarez que je suis séparée !

Employé : Dans ce cas, vous m'avez menti.

Moi : Je suis mariée depuis 8 ans. Je ne peux divorcer à cause de l'état de santé de mon mari mais nous somme séparés depuis 5 ans. (malgré la nouvelle loi sur le divorce de 1975, il est dépendant de moi pour la Sécurité Sociale).

Employé : Pourquoi habitez-vous à Nantes ?

Moi : Parce-que j'y travaille.

Employé : Légalement, vous devez habitez à Chambéry, aussi vous devez demandez la permission à votre mari d'habiter Nantes et de faire une demande d'HLM.

Etes-vous sûre que votre mari acceptera de remplir ce papier ?

Moi : Certainement, mais je ne suis pas d'accord avec le principe. Je trouve que cela porte atteinte à ma dignité de femme.

Employé (ricanements) : Dans quel quartier voulez-vous habiter ?

Moi : Malakoff, Port Boyer ou Chêne des Anglais.

Employé : Impossible, c'est trop cher.

Moi : C'est complètement idiot ; un T4 à Malakoff coûte 450 F. par mois or je paye 550 F. par mois depuis 2 ans pour un T3.

Employé : Si vous trouvez que nos services sont idiots, écrivez à l'administration des H.L.M. Vous avez droit aux anciens H.L.M. de La Bottière, ou la Boissière et encore ce n'est pas évident ; il faudra que votre dossier passe en commission extraordinaire pour statuer sur votre cas fin février.

Moi : C'est ça, il y a les friqués d'un côté et les pestiférés de l'autre.

Employé : Ecoutez, si vous étiez mariée, comme tout le monde, enfin si vous aviez une vie normale, ce serait différent.

Moi : Les H.L.M. n'ont sans doute pas prévu ma petite case.

Employé : Etes-vous enceinte ?

Moi : Non.

A 17 heures, je sors du bureau ainsi que lui car les bureaux ferment à 17 H. 17 H 30, il téléphone à mon propriétaire (qui m'en a averti le lendemain).

Employé : Avez-vous des problèmes avec Madame Vérité ?

Proprio : Absolument pas.

Employé : Vous êtes sûr ? Et a-t-elle déjà reçu des plaintes pour bruit ?

Proprio : Non.

Employé : Je crois qu'elle est enceinte.

Proprio : Je l'ignore.

Employé : De toute façon, c'est une insolente et une contestataire ; quand elle quittera votre logement, quelles conditions doit-elle remplir ?

Proprio : Cela ne posera aucun problème car elle trouvera des amis (ies) pour la remplacer.

Employé : (ricanements) Des amis (ies) !
Je me demande qui ?

Appréciation du propriétaire (un proprio comme on en trouve plutôt rarement) : "il était plus indicateur qu'enquêteur".

J'estime que je dois donner suite à cet abus de pouvoir, et à cette attitude diffamatoire à mon égard.

Par conséquent, j'aimerais que les autres femmes qui ont eu des problèmes avec les H.L.M. ou qui souhaitent intervenir sur ce point me contactent.

De toute façon, nous organiserons une réunion qui sera indiquée dans un prochain APL.

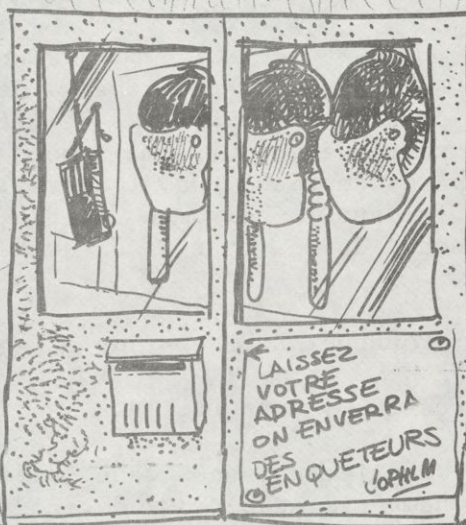
Line Vérité
6 boulevard Eugène Orioux
44000 NANTES

OFFICE HLM

DEMANDES DE LOGEMENT

NORMAUX

ETRANGERS
FEMMES SEPARÉES
SALES ROUGES &
AUTRES DÉVIANTS



Les organisations suivantes : L.C.R. - L.O. - P.S.U. - O.C.T. se sont rencontrées cette semaine et ont envisagé, à l'occasion des municipales, les conditions dans lesquelles un accord pourrait intervenir.

Il a été discuté d'un appel commun au lancement d'un comité s'adressant à l'ensemble des militants investis dans les luttes de masse de la région pour la reprise en charge de cette

campagne.

La réunion constitutive serait fixée au vendredi 28 janvier à 20 H 30 à la Fraternité Protestante (rue Amiral Duchaffault) si l'accord se réalisait.

Lundi la décision sera prise et communiquée aux journaux locaux.

MUNICIPALES

CONSTRUISONS UN PÔLE RÉVOLUTIONNAIRE

NOUS NOUS ADRESSONS

À TOUS LES TRAVAILLEURS

QUI LUTTENT..

Contre l'exploitation et la répression quotidienne que leur impose le capitalisme.

A toutes celles et à tous ceux qui militent dans leur usine, leur bureau, leur quartier, leur école, ou leur canton rural et qui ne croient pas que leur libération passe par un programme de gouvernement mais avant tout par la lutte des masses.

Nous affirmons que l'action à la "base" est essentielle mais qu'elle ne suffit pas. La deuxième condition indispensable pour que les travailleurs arrachent un jour le pouvoir à la bourgeoisie c'est qu'ils se dotent d'un Parti révolutionnaire capable d'abattre l'appareil d'Etat au cours d'une crise révolutionnaire.

C'est aux militants (tes) ouvriers (ères), à tous ceux et à toutes celles qui luttent dans les mouvements de masse anti-capitalistes que revient la tâche de construire le parti révolutionnaire. Mais cela ne se fera pas tout seul, spontanément. C'est dès maintenant, à notre avis, qu'il faut commencer à agir, dans une organisation révolutionnaire centralisée. C'est dès maintenant qu'il faut montrer concrètement que les révolutionnaires sont capables de s'unifier.

UN PAS EN AVANT DANS
L'UNIFICATION des révolutionnaires

C'est bien dans cette perspective qu'en décembre dernier, l'Organisation Communiste G.O.P. et l'organisation communiste Révolution ont fusionné pour créer l'Organisation Communiste des Travailleurs (OCT). En Loire Atlantique une partie

des militants qui faisaient partie de l'Union Marxiste de Nantes (UMN) se sont associés à cette fusion.

Qu'est-ce que cette nouvelle organisation prétend être ?

Le nouveau Parti de la classe ouvrière ? Non. Son embryon ? Pas plus.

Nous ne pensons pas que notre organisation deviendra le parti simplement en grossissant ses rangs et son expérience.

Nous construisons une organisation politique, centralisée, qui permette par ses initiatives, ses propositions, les débats qu'elle impulse, la progression politique de la gauche ouvrière et populaire, sa prise en charge consciente des tâches de la révolution socialiste.

Et c'est ainsi que se construira un pôle révolutionnaire crédible, reconnu par un grand nombre de travailleurs comme une alternative aux partis réformistes, PS et PC, et à leur projet de gestion capitaliste qu'est le Programme Commun.

Pour connaître nos propositions et pour en discuter...

- Nos perspectives générales,
- Quelle riposte de la classe ouvrière face à la crise et au Plan BARRE ?
- Pour l'unité populaire anti capitaliste, comment renforcer les rapports ouvriers - paysans ?
- Comment lutter dans une période d'élections municipales ?

PARTICIPEZ AU MEETING
de l'Organisation
Communiste
des Travailleurs

M. J. DERVALIERES -
JEUDI 27 JANVIER -

20 H 30.

O. C. T.

APPEL A LA CONSTITUTION D'UN COLLECTIF NATIONAL DE SOUTIEN AUX LUTTES DES SOLDATS.

Cet appel est issu d'une première rencontre nationale de regroupements d'anciens soldats, qui s'est tenue le dimanche 9 janvier à Paris.

Une trentaine de regroupements étaient représentés venant de nombreuses villes de France : Paris, Tours, Nancy, Caen, Saint-Lo, Rennes, Dijon, Lyon, Bordeaux etc...

Les participants ont décidé la création d'un journal d'information : "L'écho des casernes", et la tenue d'une nouvelle rencontre nationale en février, qui vise à rassembler tous ceux qui sont décidés à se joindre à ce premier appel.

Soyons à la hauteur de l'entêtement et du courage du mouvement des soldats.

TEXTE DE L'APPEL :

Après la publication de l'appel lancé par les anciens soldats de la 11ème brigade des F.F.A., nous sommes nombreux à nous associer à leur appel ; que nous soyons anciens soldats, femmes, avocats des emprisonnés, nous sommes parties prenantes du soutien à la lutte des soldats.

La solidarité avec le mouvement des soldats est déjà réelle. Elle est le fait, à des titres divers, de nombreuses sections, U.L. ou U.D. syndicales, de groupes paysans-travailleurs ou même d'organe du syndicalisme paysan, de femmes ou de jeunes regroupés sur la base des quartiers, des entreprises et des écoles.

Néanmoins, les activités sont trop fragmentaires pour être efficaces d'une manière durable.

Or, la répression qui s'abat quotidiennement sur les soldats et les luttes qu'ils mènent contre les conditions d'existence qui leur sont faites imposent de franchir une étape nouvelle dans les formes d'organisation de soutien.

Ce soutien autour des soldats, appelés et engagés en lutte contre la hiérarchie militaire, doit être large, permanent et capable de se constituer autour du rassemblement de toutes les forces actuellement dispersées qui

participent à la solidarité au mouvement de soldats sur les objectifs de lutte qu'eux seuls sont à même de fixer.

C'EST POURQUOI NOUS NOUS ENGAGEONS :

* à soutenir partout les soldats frappés par la répression en vertu du Règlement de Discipline Générale aux Armées (RDGA), qui nie tout droit aux soldats et les soumet à l'arbitraire de la Sécurité Militaire et de la justice militaire.

* à soutenir les luttes, les revendications et les formes d'organisation que les soldats choisissent dans leur combat.

* à faire connaître le plus largement possible les débats et les initiatives pris, dans et hors des casernes, par le mouvement des soldats.

Nous considérons le respect plein et entier de l'autonomie du mouvement des soldats comme la condition essentielle de ce soutien.

Nous appelons, dès aujourd'hui, toutes celles et tous ceux qui, dans les entreprises, les écoles, les bureaux, les quartiers et les campagnes se sentent concernés par ce combat à prendre en charge la constitution d'un COLLECTIF NATIONAL DE SOUTIEN AUX LUTTES DES SOLDATS et à constituer partout des collectifs locaux.

Premiers signataires ayant participé à la rencontre nationale :

* Les regroupements d'anciens soldats et des anciens soldats de régiments suivants :

129 RI Constance	152 RI Colmar
42 RT Rastadt	25 RA Thionville
41 GEQG Baden	1 CUIR Wendel
601 RCR Achern	151 RI Metz
24 GC Tübingen	30 GC Lunéville
42 RI Wittlich	3 RG Mézières
411 BCS Landau	2 RC Verdun
44 RT Landau	9 RH Provins
8 RI Landau	BA Taverny
2 RA Landau	10 CS Blois
611 CI Meustadt	2 RH Orléans
7 RI Meustadt	23 RIMA Maison-Lafite
53 RCT Fribourg	4 RD Olivet
BA 705 Tours	6 BCA Grenoble
7 BCA Bg St-Maurice	35 RAP Tarbes
4 RH Besançon	31 Castel Sarrazin

* le collectif femme de soutien aux soldats

* des avocats de soldats emprisonnés.

Paris le 9 janvier

Pour tous contacts, écrire : C.N.S.L.S.

C/O Comité Larzac Paris

12, rue de Censier 75005 PARIS

"Femmes, nous avons un rôle à jouer dans la lutte contre l'armée bourgeoise.."

L'an dernier, en Mars, au moment de la répression contre les soldats en lutte, il s'était créé un collectif femmes-armée où des compagnes de soldats avaient organisé une solidarité entre elles, avaient dénoncé le chantage exercé sur elles et avancé des revendications.

Elles demandaient :

- que le lieu d'incorporation des soldats tienne compte de leur existence à elles et soit donc proche de leur domicile ;
- des permissions régulières et plus nombreuses, et dénonçaient le chantage permanent aux permissions que subissent les soldats ;
- une solde décente ...

Ces femmes qui pour la première fois brisaient leur isolement et faisaient connaître leur existence en se regroupant, en s'organisant, se sont aperçues qu'elles avaient bien des choses à dire, et pas seulement en tant que femmes de soldats victimes de la répression militaire.

En effet, quand on parle de l'armée, on pense tout de suite : "hommes". L'armée est une institution spécifiquement masculine d'où les femmes sont totalement exclues.

C'est pourquoi, face à la répression qui s'abat de nouveau sur les soldats (emprisonnements, mutations, brimades, interrogatoires, à Landau, Neuschtat, Melun, Lure...) nous décidons de reprendre la lutte.

Mais les femmes de soldats ne sont pas les seules concernées, spécifiquement en tant que femmes nous avons un rôle à jouer contre l'armée bourgeoise.

Or nous sommes exclues de l'apprentissage des armes comme d'ailleurs de toute autre technique. Et ce n'est pas un hasard : les affaires "sérieuses" sont des affaires d'hommes !

Il ne faudrait pas croire pour autant que nous désirons effectuer nous aussi le "service national". Nous savons bien que c'est impossible dans l'armée telle qu'elle est, nous ne pouvons, ni ne voulons y avoir notre place.

En effet, si les femmes étaient "astreintes" au service national, il n'en serait pas pour autant mixte ; nous savons bien ce qu'on nous y ferait faire :

- des tâches ménagères à grande échelle ;
- du secrétariat ;
- l'infirmerie etc...

Ce sont les tâches qu'on nous réserve dans la société bourgeoise. Or nous avons constaté que l'armée reproduit en les caricaturant tous les traits de cette société.

Ce n'est vraiment pas ce que nous demandons.

C'est pourquoi nous appelons toutes les femmes non seulement à lutter aux côtés des soldats qui s'organisent pour leurs droits démocratiques, mais aussi à dénoncer la phallocratie et le racisme que l'institution militaire diffuse dans les casernes.

Quand on parle de nous c'est toujours de façon sexiste : les chansons, les injures, les mots de passe...

A l'armée on fait des "hommes", des "durs", des "mâles". On ne nous considère que comme le repos du guerrier. Nous ne sommes là que pour occuper la place que nous impose l'autorité militaire : le rôle de la femme passive qui se sacrifie.

Face à tout cela nous affirmons que le mouvement de soutien aux luttes des soldats ne doit pas être épisodique, renaissant seulement quand une vague de répression s'abat. Nous devons les soutenir en permanence car l'Oppression, elle, est continuelle.

En tant que collectif-femmes nous appelons toutes les femmes qui se sentent concernées à se joindre à nous :

- en envoyant leur témoignage car nous projetons de faire une brochure sur les femmes et l'armée ;
- en en discutant dans les groupes de femmes ;
- en participant au collectif de soutien aux luttes des soldats.

Ecrire à : Collectif-femmes de soutien aux luttes des soldats
34, rue Vieille-du-Temple 75004 PARIS



